

La théorie économique et la pollution

Arthur Pigou (1877-1959) est un économiste anglais. Il est le **fondateur de l'économie du bien-être** et l'un des premiers auteurs à avoir réfléchi à l'économie environnementale. Il est connu par ailleurs pour avoir donné son nom à la fameuse « taxe Pigou ».



Ce champ de l'économie étudie les conditions dans lesquelles on peut assurer le maximum de satisfaction aux individus qui composent la société. Pigou met en avant le rôle déterminant des « externalités ». Il est question d'externalités lorsque l'acte de consommation (ou de production) d'un agent influe positivement ou négativement sur la situation d'un autre agent, sans que cette relation fasse l'objet d'un échange sur le marché. Il peut alors s'agir d'externalités négatives (exemple : la pollution causée par une usine rejetant ses déchets dans une rivière, qui va affecter la situation des pêcheurs) ou d'externalités positives (si je profite de la vue sur le jardin fleuri de mon voisin). Ces externalités sont aujourd'hui considérées comme une des principales défaillances du marché.

Alors qu'il réfléchit à un moyen de réduire la pollution à Londres en pleine industrialisation, Arthur Pigou propose un instrument permettant d'intégrer les externalités au coût des activités économiques. Le principal effet des externalités est que le coût privé diffère du coût payé par la société. Par exemple, quand une usine pollue, son coût (dit privé) est plus faible que le coût social, puisqu'elle n'intègre pas la pollution qu'elle génère dans ses coûts. Raisonnant uniquement sur le coût privé (qui est faible), l'usine va produire plus que si elle prenait en compte le coût social (qui intègre le coût de traitement des déchets). L'externalité négative va donc engendrer une surproduction.

Pigou propose alors de mettre en place une taxe du montant de l'externalité, afin que le coût social soit le coût effectif pour l'entreprise. La mise en place d'une telle taxe devrait ainsi réduire les effets négatifs et inciter les industriels à réduire leur pollution.

Source : Melchior, 2019.

Voir la correction

1) Qu'est-ce que le coût privé ?

Le coût privé est celui qui est supporté par un agent économique isolé du fait de son activité ou de sa décision.

2) Qu'est-ce que le coût social ?

Le coût social est celui qui est supporté par d'autres agents n'ayant aucune part dans la réalisation de cette activité économique.

3) Qu'appelle-t-on les « externalités » en économie ? Les externalités sont les conséquences d'une activité économique qui ne fait pas l'objet d'une transaction sur le marché.

4) Pourquoi peut-on parler de défaillance du marché en matière d'externalités ?

On parle de défaillance du marché car le marché n'incite pas l'agent économique à l'origine des externalités à réduire son activité (en cas d'externalités négatives) ou à la développer (en cas d'externalités positives).

5) Pourquoi dans le cas de la pollution automobile, une taxe Pigou se justifie-t-elle ?

La taxe Pigou permet de faire payer le coût social des activités économiques, notamment en ce qui concerne la pollution, au nom du principe « pollueur/payeur ».

6) Quels peuvent être les inconvénients de ce type de mesure selon vous ?

Ce type de mesure peut affaiblir le pouvoir d'achat des agents économiques qui vivent à la périphérie des villes et il est difficile de calibrer le bon montant de la taxe du péage urbain.